

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
du MERCREDI 18 FEVRIER 14h

L'an 2026, le mercredi 18 février à 14h, les membres de l'Association Départementale OCCE du Val de Marne se sont réunis, au siège départemental à Ablon-sur-Seine, sur la convocation faite par le conseil d'administration.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance en son nom personnel.

Brigitte Brunet, ouvre la séance en sa qualité de Présidente du conseil d'administration et, constatant que le quorum n'est pas atteint, décide de fermer cette Assemblée Générale.

La prochaine Assemblée Générale ordinaire se tiendra ce jour même, dans les mêmes locaux à 14h30 comme indiqué dans la convocation.

La Présidente



La Secrétaire Générale

